

## **Extrait du procès-verbal du Conseil Municipal de Saint-Denis-de-Méré**

### **Séance du 07 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le sept avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme LARCHER Vanessa, Maire.

**Etaient Présents** : Vanessa LARCHER, Maire, Gervais BALLUAIS, adjoint, Stéphanie ERNOULT, adjointe, Alain FERRAND, Bertrand CRUÉ, Marie-Solène PAUTREL, Nadine MARIE, Anne-Marie ESNAULT, Sébastien MONY, Sandra LANGLOIS, Vincent FOUCHER, Baptiste GRÉE, Amandine FRÉNÉE, Jean-Pierre BINET,

**Avait donné pouvoir** : Morgane GESLIN à Jean-Pierre BINET.

**Quorum** : Nombre de membres en exercice : 15 – Quorum : 8 – Présents : 14 (quorum atteint)

Madame Amandine FRÉNÉE a été élue secrétaire.

Le procès-verbal de la séance précédente du 20 mars 2026 a été adressé aux membres du conseil municipal dans les huit jours suivants ladite séance et est approuvé en début de cette séance par les membres présents.

### **Ordre du jour de la séance et décisions :**

En ce début de mandat et en ce premier conseil municipal avec vote des budgets, Madame MOTUS, Conseillère aux Décideurs Locaux du Service de Gestion Comptable de Vire Normandie, présente aux conseillers municipaux nouvellement élus :

- une information quant à la construction d'un budget,
- une situation financière de la commune.

Avant de commencer l'ordre du jour, Madame le Maire informe le conseil municipal qu'une requête avait été portée par M. Jean-Pierre BINET, candidat sur la liste « Ensemble pour Saint-Denis-de-Méré » près du Tribunal Administratif contestant le résultat des élections du 15 mars 2026.

La requête de Monsieur BINET a été rejetée.

### **1- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2026**

Sur la proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de voter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026 à taux constants s'établissant ainsi à :

- 47,33 % pour la taxe foncière « bâti »,
- 46,22 % pour la taxe foncière « non bâti »,
- 20,48 % pour la taxe d'habitation.

### **2- Vote du budget primitif et provisions 2026 - Budget Général**

Après avoir pris connaissance de la proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité vote le budget primitif général 2026 comme suit :

- section de fonctionnement : 899 420,17 €
- section d'investissement : 591 685,47 €

### **3- Vote du budget primitif et provisions 2026 - Budget Assainissement**

Après avoir pris connaissance de la proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité vote le budget primitif 2026 annexe « Assainissement » comme suit :

- section de fonctionnement : 93 560,95 €
- section d'investissement : 16 670,90 €

#### **4- Vote du budget primitif 2026 - Budget annexe Lotissement « Le Clos Mérois »**

Après avoir pris connaissance de la proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité vote le budget primitif 2026 annexe Lotissement « Le Clos Mérois » comme suit :

- section de fonctionnement : 601 366,72 €
- section d'investissement : 561 666,72 €

#### **5- Attribution des subventions aux associations pour 2026**

Après avoir étudié les dossiers de demande de subvention des associations et notamment au regard de leurs bilans financiers, Madame le Maire et Maires Adjointes proposent au conseil municipal, qui vote, après en avoir délibéré, à 13 voix pour et 2 abstentions, l'attribution des subventions de fonctionnement pour l'année 2026 suivantes :

<b>Associations</b>	<b>Vote 2026 compte 65748</b>
ACTIV'ECOLE (Saint Denis de Méré)	250,00 €
ADMR (Terre de Druance)	100,00 €
CLUB de l'AMITIÉ (Saint Denis de Méré)	250,00 €
Comité du Souvenir Français (Condé en Normandie)	50,00 €
Coopérative Scolaire (Saint Denis de Méré) – 30% projet pédagogique jusqu'à 600 €	600,00 €
La Dumont d'Urville (Condé en Normandie)	50,00 €
Etoile Cycliste Condéenne (course sur Saint Denis de Méré)	50,00 €
FJEP (Condé en Normandie)	50,00 €
FNATH section Condé	50,00 €
Prévention Routière (Caen)	50,00 €
Société de Chasse (Saint Denis de Méré)	50,00 €
ST DENIS ANIMATION (Saint Denis de Méré)	250,00 €
en réserve	200,00 €
<b>TOTAL BUDGET 2026</b>	<b>2 000,00 €</b>

Les subventions ne seront versées que sur présentation d'un dossier complet (bilan et prévisionnel). Les associations devront déposer leur dossier avant le 30 juin de l'année N sinon l'attribution sera perdue.

De plus, chaque association communale bénéficie d'une location de salle polyvalente gratuite par an (équivalent à 300 € de subvention).

#### **6- Désignation des délégués auprès des organismes et des commissions communales**

##### **Composition commission Appel d'Offres**

Membres titulaires : BALLUAIS Gervais, ERNOULT Stéphanie, ESNAULT Anne-Marie

Membres suppléants : FERRAND Alain, CRUÉ Bertrand, BINET Jean-Pierre.

##### **Composition commission communale de contrôle des listes électorales**

Membres titulaires : FERRAND ALAIN, CRUÉ Bertrand, PAUTREL Marie-Solène, BINET Jean-Pierre, GESLIN Morgane

Membre suppléant : MARIE Nadine

##### **Elu référent forêt-bois**

CRUÉ Bertrand

##### **Délégué aux affaires militaires**

FERRAND Alain

##### **Correspondant Incendie et Secours**

Amandine FRÉNÉE

##### **Commission Travaux et Sécurité**

LARCHER Vanessa, BALLUAIS Gervais, ERNOULT Stéphanie, GRÉE Baptiste, FERRAND Alain, CRUÉ Bertrand, FRÉNÉE Amandine, GESLIN Morgane.

**Commission Finances**

LARCHER Vanessa, BALLUAIS Gervais, ERNOULT Stéphanie, ESNAULT Anne-Marie, GESLIN Morgane.

**Commission Culture et Animations**

LARCHER Vanessa, BALLUAIS Gervais, ERNOULT Stéphanie, MARIE Nadine, FOUCHER Vincent, GRÉE Baptiste, PAUTREL Marie-Solène, LANGLOIS Sandra, FRÉNÉE Amandine.

**Commission Action Sociale et Soutien à la Population**

LARCHER Vanessa, BALLUAIS Gervais, ERNOULT Stéphanie.

**Commission Communication (journal communal...)**

LARCHER Vanessa, BALLUAIS Gervais, ERNOULT Stéphanie, FERRAND Alain, CRUÉ Bertrand.

**Commission Affaires Scolaires**

LARCHER Vanessa, ERNOULT Stéphanie, LANGLOIS Sandra.

**Commission Citoyenne**

LARCHER Vanessa, ERNOULT Stéphanie, LANGLOIS Sandra, PAUTREL Marie-Solène, MARIE Nadine.

**7- Questions diverses**

- Manifestations à venir :
  - Cérémonie du 08 mai 1945 le 07/05/2026 à 10h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22 h 45.